

Comment un syndicaliste peut-il licencier un délégué du personnel ?

C'est pourtant ce qui pourrait arriver au CER de Lyon, où une déléguée du personnel SUD Rail est convoquée par la direction du CER à un entretien préalable au licenciement.

Animatrice des activités de gymnastique volontaire, son seul tort est que le bureau du CE, malgré l'opposition de SUD Rail, FO et l'UNSA a décidé début 2007 de supprimer la musculation et l'activité qu'elle animait.

Cette activité dispensée sur 6 sites de la région, était très suivie par les cheminots du fait de son faible coût, de la qualité des cours dispensés et de l'amplitude des horaires d'ouverture. Depuis, ces activités ont été « filialisées » et sont devenues très chères ; la fréquentation étant en baisse.

Derrière ces décisions, c'est une véritable purge menée par les 2 syndicats majoritaires au CE contre des délégués SUD Rail du personnel du CER.

Pourtant, la question à laquelle nous pensons que des syndicalistes doivent s'efforcer de répondre devrait être :

Comment, maintenant, éviter le licenciement d'une salariée, déléguée du personnel ?

Nous proposons donc de laisser Mme SANZ aller au bout de la démarche de formation qu'elle avait engagée et que le CER réintègre les activités gymnastique et musculation en redonnant leur travail aux autres délégués du personnel SUD Rail.

Nous appelons les cheminots et le personnel du CE à soutenir ces salariés et leurs revendications et nous demandons solennellement aux élus du CER de tout mettre en œuvre pour sortir de cette impasse.

Queyranne tacle Pepy et la direction SNCF

Dans le cadre de la mise en place du cadencement sur la région, le Conseil Régional a voté et délivré des moyens financiers pour développer le rail.

Cette subvention du Conseil Régional a pour but une amélioration du service public ferroviaire rendu aux usagers. (le but étant de financer des créations d'emplois supplémentaires et les charges afférentes à l'augmentation de trafic).

Seulement, **il y a de quoi se poser des questions sur l'utilisation de cette manne financière par la direction de la SNCF quand on voit les manques de moyens et les problèmes de circulation rencontrés depuis la mise en place du cadencement en décembre.**

SUD-Rail n'a pas attendu avril 2008 pour s'interroger et alerter les cheminots, la presse, ainsi que les élus.

Le président du Conseil Régional Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne, lui aussi, se pose des questions.

Il a ainsi adressé au président de la SNCF une lettre publique reprise dans la presse début avril dans laquelle il soupçonne la SNCF de penser plus à ses équilibres financiers qu'à la « satisfaction d'un service public en adéquation avec les attentes des usagers ».

SUD-Rail Lyon 2, rue Claudius Collonges 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@club-internet.fr Site Internet : www.sudraillyon.org

Union syndicale
Solidaires

Numéro 41 - 18 avril 2008

Le Fer Solidaire

Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Et nous ? Que faisons-nous de l'héritage de mai 68 ?

Quelques mois après avoir distribué 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches, le gouvernement Sarkozy annonce que les caisses sont vides ! Pour compenser les déficits publics qu'il a contribué à creuser, ce même gouvernement présente un plan d'austérité qui devrait selon lui permettre d'économiser environ 7 milliards d'€ d'ici 2011...

Une série de petites et grandes mesures d'économies sont annoncées : suppressions massives d'emplois dans les services publics en particulier dans l'éducation et la santé, diminution drastique des budgets du logement, de la formation professionnelle ou de l'emploi, mise au placard du RSA (Revenu de Solidarité Active), limitation du nombre de contrats aidés, baisse des allocations

familiales suppression des compensations de l'état aux tarifs sociaux (carte famille nombreuse par ex.), ... Cette rigueur budgétaire touche tous les budgets, après l'instauration de la franchise médicale, la ministre de la santé Bachelot annonce la fin du remboursement des lunettes !

Déjà grignoté par l'inflation, le coût du logement, de l'énergie, de l'alimentation et le chômage ou la précarité ... Le pouvoir d'achat des salariés et des retraités ne cesse de baisser. Si ce plan de rigueur est appliqué, ce sera encore pire dans l'avenir !

Face à Sarkozy et Fillon qui font le choix des cadeaux

fiscaux aux plus riches ou des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises... Nous faisons le choix de la défense des intérêts des salariés et des plus démunis.

SUD Rail dénonce cette régression sociale généralisée et la casse des services publics préparées par le gouvernement... Nous pensons qu'il est plus qu'urgent de construire une riposte unitaire pour combattre cette nouvelle étape de casse sociale !

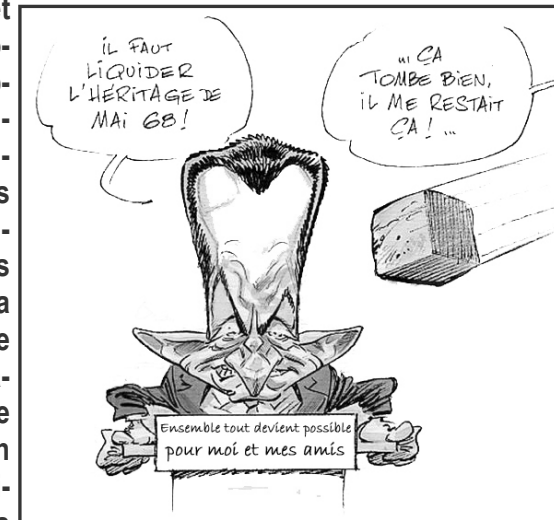
- Pour dénoncer la politique anti-sociale du gouvernement.
- Pour la défense des droits du travail, les salaires, l'emploi, la protection sociale et les services publics.

Soyons nombreux dans les rues à manifester le

jeudi 1^{er} mai 2008

A Lyon, départ 10h00 place Jean Macé.

Le candidat Sarkozy s'était lâché lors de son dernier meeting de campagne le 29 avril 2007 en disant vouloir liquider une bonne fois pour toute l'héritage de mai 68, Un an après, les salariés mesurent la réalité des promesses et de la politique de celui qui s'était présenté comme le candidat du pouvoir d'achat... Pour le président Sarkozy et son gouvernement, liquider l'héritage de mai 68 veut dire liquider tous les droits sociaux des salariés et des citoyens.



Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je souhaite recevoir l'information Sud Rail par mail.

Je veux adhérer à Sud Rail.

Sud
Rail

Sud Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonges 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@club-internet.fr Site Internet : www.sudraillyon.org

Union syndicale
Solidaires

Représentativité syndicale : Petits arrangements entre amis !

Les négociations engagées fin janvier entre 3 organisations patronales (MEDEF, CGPME et UPA) et les 5 confédérations syndicales représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) se sont conclues le 10 avril. Si le texte issu de ces négociations intitulé : « Position commune sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme » était signé par une majorité de ces 8 organisations, l'accord sera transformé en une loi avant l'été.

Ces négociations qui auraient pu permettre d'avancer enfin sur des principes et des règles permettant une réelle démocratie sociale tant sur la question de la représentativité syndicale que sur la validité des accords ne changeront pas grand chose dans l'immédiat.

Les 5 confédérations déjà représentatives pourront continuer à désigner des délégués syndicaux ou se présenter aux élections professionnelles sans avoir de compte à rendre tandis que les syndicats SUD devront continuer à batailler pour avoir le droit de se présenter aux suffrages des salariés !



- La représentativité syndicale sera jugée sur 7 critères au lieu des 5 actuels,
- Pour pouvoir se présenter aux élections professionnelles il faudra 2 ans d'ancienneté et d'activité syndicale dans l'entreprise
- seuls les syndicats dit représentatifs pourront présenter des listes au 1^{er} tour des élections professionnelles
- il faudra atteindre 10% pour être représentatif dans l'entreprise et 8% au niveau de la branche d'activité
- la représentativité nationale interprofessionnelle ne sera acquise que pour les syndicats déjà reconnus représentatifs dans 4 grandes branches professionnelles.

Pour couronner le tout, une période transitoire de 4 ou 5 ans est prévue afin de permettre aux 5 confédérations déjà en place de conserver leur représentativité nationale et dans les branches.

Pour SUD Rail et notre Union Syndicale SOLIDAIRES, cette position commune ne répond en rien à notre exigence de démocratie sociale. Dans le contexte social actuel, elle vise plutôt à préserver certaines positions acquises et assurer le développement d'un syndicalisme « moderne » d'accompagnement des politiques libérales.

Pour SUD Rail et notre Union Syndicale SOLIDAIRES, la représentativité nationale interprofessionnelle doit se mesurer en prenant en compte les élections prud'hommes et les élections dans les fonctions publiques. C'est le cumul des 2 qui permettrait de mesurer au mieux le poids réel de chaque organisation syndicale.

Retrouvez toutes les infos SUD-Rail sur notre site :

www.sudraillyon.org

FRET/ GEODIS : Qui absorbe qui ?

Appliquant la feuille de route donnée par Sarkozy, la SNCF rachète les parts de GEODIS (elle n'en détenait que 43%). Désormais, la « Branche Fret » de la SNCF comprend :

GEODIS et ses sociétés privées de transport (Calberson, Bourgey-Montreuil, etc.), de nombreuses filiales privées regroupées dans Transport Logistique et Partenaires, et enfin Fret SNCF.

Le Directeur en sera, non pas celui qui dirigeait Fret SNCF, mais Pierre Blayau, qui liquida MOULI-NEX avant d'exercer ses talents à GEODIS.

Puisque la SNCF récupère GEODIS, pourquoi cela ne devient-il pas un service de l'entreprise ? Pourquoi les 23 000 salariés de GEODIS ne se voient-ils pas proposer le Statut de cheminot ?

Est-ce vraiment la SNCF qui reprend le contrôle de GEODIS ? SUD-Rail craint qu'en fait les patrons de la SNCF préparent plutôt la disparition du Fret SNCF dans cette entité nouvelle, à statut privé.

La fédération SUD-Rail constate que cette réorganisation s'opère dans une période où les patrons de la SNCF, font pression pour imposer aux cheminots du fret des conditions de travail dégradées et dangereuses, au seul motif d'une rentabilité financière accrue.

Le président de la SNCF organise le transfert de plus en plus d'activités de l'entreprise publique vers des secteurs régis par le droit privé, avec des garanties sociales plus faibles. Leur « concurrence » est un fumisterie dont le seul but est de tenter d'exploiter toujours plus les salariés.

En marge de cette opération, la direction nous a aussi informé que la SNCF acquiert 75% d'une des principales entreprises ferroviaires privées allemandes (ITL).

Guillaume Pépy explique qu'il s'agit ainsi de répliquer à la DB qui « nous a attaqué en rachetant EWS et sa filiale ECR qui assure 5% du trafic ferroviaire fret en France ».

Le syndicalisme doit organiser la résistance au plan international, solidairement, et refuser d'entrer dans le jeu du nationalisme d'entreprise : A SUD-Rail, notre préoccupation, ce sont les salaires, les conditions de travail, le statut social des cheminot-e-s. Cela ne passe pas par cette guerre économique dont les travailleurs/ses sont la variable d'ajustement !

Sous la pression, la direction contrainte de satisfaire certaines revendications des contrôleurs !

En ce mois d'avril, les contrôleurs sont dans une démarche de concertation immédiate nationale et unitaire. Les revendications sont multiples : abandon d'Alliance (programmation individuelle au détriment des roulements collectifs), refus des résidences dédiées (ECT et résidences par produits), reconnaissance du métier de roulant.

Les conflits locaux et menaces de conflits sur l'ensemble des ECT étaient présents ces dernières semaines. Une réponse nationale de la part des fédérations syndicales s'imposait.

Cette pression exercée par les ASCT a portée en partie ses fruits. En effet, la direction nationale vient tout simplement le 16 avril d'annoncer l'abandon définitif d'Alliance et son retrait dans les ECT où il avait déjà été déployé.

C'est une grande victoire pour SUD-Rail qui avait appelé

seul à la grève en février 2007 sur les 4 ECT du Nord-Est de la France (70 % de grévistes) où Alliance était en place. C'est une grande victoire et un soulagement pour les ASCT qui voyaient leurs conditions de travail largement dégradées par Alliance. La direction nationale a également accordé, dans le cadre de cette DCI, des notations complémentaires, une prime pour les agents de réserve (ce qui n'existait pas aux trains jusque là), une augmentation de la prime de travail.

Ceci est un premier pas, mais les ASCT ne laisseront pas de côté les autres revendications et exigent des réponses rapides sous peine de conflit dur dans la filière.